

**Procès-verbal de la 3^e réunion 2019-2020 EXTRAORDINAIRE de la commission des études
17 octobre 2019 à 12 h 30**

PERSONNES PRÉSENTES

- M. Jean-François Benny
- M. Marc Bergeron
- M. Raphaël Desroches
- Mme Suzie Dufresne
- Mme Isabelle Gagnon
- M. Nicolas Gagnon
- Mme Martine Haché
- Mme Josianne Lafrance
- Mme Nathalie Nadeau
- M. Sylvain Riendeau
- Mme Julye Vézina

ABSENCES MOTIVÉES

- Mme Laurence Briand
- Mme Éliane Chaput
- Mme Renée Gaudet
- Mme Anne Huard
- Mme Stéphanie Poirier
- Mme Chantal Riopel

INVITÉ

- M. Bruno Gariépy

SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

- Mme Céline Dessureault

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Fermeture projetée des programmes d'études Techniques de comptabilité et de gestion (410.B0), Gestion de commerces (410.D0) et Techniques de bureautique (412.A0) (document joint);
4. Date de la prochaine rencontre – 13 novembre 2019;
5. Levée de l'assemblée.

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;

Les membres présents forment le quorum. M. Sylvain Riendeau déclare la séance ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour;

CDEJ-191017-01 Il est proposé par M. Raphaël Desroches appuyé par Mme Martine Haché d'adopter l'ordre du jour tel quel.

Adopté à l'unanimité

3. Fermeture projetée des programmes d'études Techniques de comptabilité et de gestion (410.B0), Gestion de commerces (410.D0) et Techniques de bureautique (412.A0) (document joint);

M. Sylvain Riendeau mentionne que le ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur (MEES) a réalisé des états de situation pour les programmes Techniques de comptabilité et de gestion (410.B0), Gestion de commerces (410.D0) et Techniques de bureautique (412.A0). Dans le document d'orientation pour le Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques du 25 octobre 2019,¹ le Ministère propose d'abolir les trois programmes et de les remplacer par le programme d'études Techniques de l'administration (titre provisoire).

Le processus utilisé par le ministère a comporté deux étapes :

- État de situation (document interne au ministère) ;
- Analyse de profession.

¹ Document 1

M. Raphaël Desroches nous présente la demande proposée par la FNEEQ. Les syndicats du regroupement qui offrent ces programmes ont été invités à demander la tenue d'une commission des études et de déposer la proposition demandant :

- *Un moratoire sur la fermeture de ces programmes;*
- *Une étude sérieuse et transparente de la révision de ces programmes qui convoque tous les milieux de travail concernés et le personnel enseignant dans une large mesure;*
- *La mise sur pied des coordinations nationales de programme et de discipline.*

Mme Martine Haché dépose séance tenante un argumentaire². Elle souligne que plusieurs éléments de l'*État de la situation* et du *Document d'orientation* du comité de révision ne correspondent pas à nos constatations sur le terrain, appellent des commentaires, ou nous semblent traduire d'un diagnostic erroné.

De plus, une pétition a été mise en ligne³ demandant :

1. *Un arrêt des opérations du CNPEPT;*
1. *Des études complémentaires;*
2. *De la transparence du MEES;*
3. *Que le milieu collégial soit consulté.*

Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- Le processus de révision manque de rigueur;
- L'analyse exclut plusieurs professions qui relèvent de gestion de commerce;
- Ces trois programmes présentent trois profils très distincts d'étudiants et d'étudiantes ;
- 59 établissements d'enseignement collégial sont autorisés à dispenser les programmes concernés : Techniques de comptabilité et de gestion (53), Gestion de commerces (33), Techniques de bureautique (31);
- Le programme de Technique de bureautique comprend 6 cours de français supplémentaires et 3 cours d'anglais supplémentaires;
- L'étude sectorielle (équivalent d'un sondage provincial auprès des employeurs) n'a pas eu lieu;
- Les membres de la Commission des affaires pédagogiques (CAP) ont exprimé leur désaccord quant à la fermeture de ces programmes, mais le Ministère n'en a pas tenu compte;
- Les trois collèges constituants veulent faire front commun dans ce dossier.

CDEJ-191017-02 **Il est proposé par Mme Julye Vézina appuyé par Mme Nathalie Nadeau,**

- **De demander au Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPET) de donner un avis défavorable au document d'orientation du 25 octobre 2019;**
- **De demander un moratoire sur la fermeture projetée des programmes d'études Techniques de comptabilité et de gestion (410.B0), Gestion de commerces (410.D0) et Techniques de bureautique (412.A0);**
- **Que le ministre commande une étude sectorielle afin que les travaux soient repris de façon rigoureuse.**

Adopté à l'unanimité

Une visioconférence de la Commission des affaires pédagogiques (CAP) a lieu demain après-midi. M. Sylvain Riendeau fera part de la résolution de la commission des études aux membres de la CAP.

4. Date de la prochaine rencontre – 13 novembre 2019;

La prochaine rencontre régulière aura lieu le 13 novembre 2019.

5. Levée de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Céline Dessureault, secrétaire d'assemblée

² Document 2

³ Document 3 <https://www.change.org/p/jean-fran%C3%A7ois-roberge-ministre-de-l-%C3%A9ducation-et-de-l-enseignement-sup%C3%A9rieur-arr%C3%AAtez-la-fermeture-des-programmes-410-et-412-au-c%C3%A9gep>